



GROUPEMENT DE GENDARMERIE  
DE LA SAVOIE

# PRÉVENTION TECHNIQUE DE LA MALVEILLANCE

-

# PROTECTION DES ENTREPRISES ET DES COMMERCES

# La démarche en douze étapes

L'avertissement



Les obligations législatives et réglementaires



Le maître des lieux



L'inventaire des risques



L'état des lieux, vulnérabilité, les objectifs



L'intervention



La stratégie de défense



La périphérie



La périmétrie



La volumétrie



L'humain et l'organisationnel



La validation des mesures préconisées





## Protection des cibles : la neutralisation des « facilitateurs »



## Protection des cibles : des dispositifs dissuasifs



# Corresponds sûreté au niveau brigade

## Compagnie de CHAMBERY

- Brigade Chambéry 1
- Brigade Aix Les Bains 2
- Brigade Entrelacs 2
- Brigade Challes Les Eaux 1
- Brigade Valgelon La Rochette 1
- Brigade La Chatelard 1
- Brigade Montmélian 1
- Brigade La Motte Servolex 1

## Compagnie d'ALBERTVILLE

- Brigade Ugine 1
- Brigade La Plagne 1
- Brigade Beaufort 1
- Brigade Bourg Saint Maurice 1
- Brigade Les Bellevilles 1
- Brigade Val d'Isère 1

## Compagnie de ST Jean de Maurienne

- Brigade St Jean de Maurienne 1
- Brigade La Chambre 1
- Brigade Modane 1

Groupement Gendarmerie Départementale de la SAVOIE

Cellule Prévention Technique de la Malveillance

28 rue de Sonnaz

73000 CHAMBERY

tél : 04-79-71-82-71

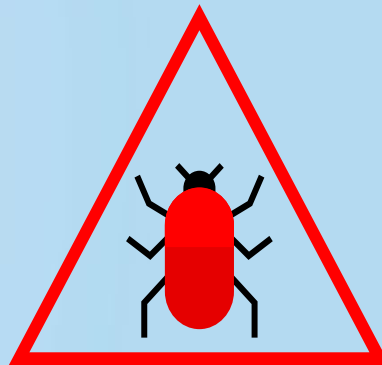
[cptm.ggd73@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cptm.ggd73@gendarmerie.interieur.gouv.fr)



# SSI-CYBER « Entreprises »



# ÉTAT DE LA MENACE



# Bonnes pratiques



## LES MOTS DE PASSE



Votre mot de passe doit être différent pour chaque service, suffisamment long et complexe, et impossible à deviner. Ne le communiquez jamais à un tiers. Pour votre messagerie, il doit être particulièrement robuste.



## LA SÉCURITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Protégez l'accès à vos comptes, vérifiez vos paramètres de confidentialité et maîtrisez vos publications. Faites attention à qui vous parlez. Vérifiez régulièrement les connexions à votre compte.



## LA SÉCURITÉ DES APPAREILS MOBILES



Mettez en place les codes d'accès. Appliquez les mises à jour de sécurité et faites des sauvegardes, évitez les réseaux Wi-Fi publics ou inconnus. Ne laissez pas votre appareil sans surveillance.



## LES SAUVEGARDES



Pour éviter de perdre vos données, effectuez des sauvegardes régulières. Identifiez les appareils et supports qui contiennent des données et déterminez lesquelles doivent être sauvegardées. Choisissez une solution adaptée à vos besoins. Protégez et testez vos sauvegardes.



## LES MISES À JOUR



Mettez à jour sans tarder l'ensemble de vos appareils et logiciels. Téléchargez les mises à jour uniquement depuis les sites officiels et activez l'option de téléchargement et d'installation automatique des mises à jour.



## LES USAGES PRO-PERSONNEL



Utilisez des mots de passe différents pour tous les services professionnels et personnels auxquels vous accédez. Ne mélangez pas votre messagerie professionnelle et personnelle et n'utilisez pas de service de stockage en ligne personnel à des fins professionnelles.

# RÉACTION



# ACTEURS



**ANSSI** : Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Informations

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>

**GENDARMERIE**



<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

**17 si Urgence**